NANGA SILUE

Maître-assistant à l'UFR des Sciences, juridique administrative et de gestion, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire).
Thèmes de recherche : Droit social, droit commercial, droits fondamentaux, droit comparé.
Parmi ses publications :
~ L'égalité entre l'homme et la femme en Afrique noire francophone. Essai sur la condition juridique de la femme en droit social ivoirien, EUE, 2011, 637 pages.
~ Le principe de précaution et la responsabilité civile. Essai d'articulation à partir de l'arrêt n°62 BIS/Civ. 5/A de la Cour d'appel d'Abidjan rendu le 29 juillet 2008, Revue ivoirienne de droit, n°44/2013.

L'APPORT DU DROIT FRANÇAIS AU DROIT IVOIRIEN DE LA NON-DISCRIMINATION DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

ABSTRACT

The non-discrimination is a kind of rheumatism that drags the contemporary era. For a long time, the Ivorian approach of the non-discrimination was to transpose the French rules. This approach has no longer the wind in its sails. What is today as a reflection is less the rules' methodological transplantation that the requirements proposed by the French law.

KEY WORDS : Non-discrimination, fundamental law, universality, reception, comparative law.

RÉSUMÉ

La non-discrimination constitue une sorte de rhumatisme que traine l'époque contemporaine. Pendant longtemps, l'approche ivoirienne de la non-discrimination a consisté à transposer les règles françaises. Cette approche n'a plus le vent en poupe. Ce qui vaut aujourd'hui comme réflexion, c'est moins la transplantation des règles que les exigences méthodologiques que propose le droit français.

MOTS CLÉS : Non-discrimination, droit fondamental, universalité, réception, droit comparé .